

BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2013

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉVERIN

PLAISIRS D'HIVER

Saint-Séverin

SAMEDI 16 FÉVRIER 2013



13h30 : Randonnée en raquette

Prêt de raquettes sur place

Départ: chemin des Moulins (endroit indiqué, ancienne scierie Crête). Stationnement disponible en face du départ.

14h45 : Parties de hockey amicales

Patinoire municipale

Une collation sera servie gratuitement aux participants. Il y aura des prix de participation.

RANDONNÉE PLEINE LUNE

Randonnée en raquette:

Samedi le 26 janvier 18h30

Samedi le 23 février 18h30

Samedi le 23 mars 18h30

toujours à l'ancienne scierie Crête.

PRÊT DE RAQUETTES

Au bureau municipal du lundi au vendredi de 8h30 à midi et 13h30 à 16h30. Pour informations et réservations 418-365-5844.

Dès que nous aurons de l'éclairage à la patinoire, les parties de hockey amicales recommenceront les mardis à 18h30 et le patinage libre, les mercredis 18h30.

Dans ce numéro :

Communiqué	2
Pièce de théâtre / Aérobie et Zumba	3
AQDR / Festi Volant	4
Plaisirs d'hiver CSSS	5
Personnes aidantes	6
Maison des familles	7
Communiqué	8-9
R. des incendies	10
Bibliothèque	11

1986, place du Centre

Saint-Séverin G0X 2B0

Téléphone: 418-365-5844

Télécopieur: 418-365-7544

st-severin.ca

st-severin@regionmekinac.com



RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion du conseil aura lieu le **lundi 11 février 2013** à 20h00 au bureau municipal.

PREMIER VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Veillez prendre note que la date d'échéance pour le **1^{er} versement des taxes** municipales pour l'année 2013 est le **15 février prochain**.

Après cette date, les taxes non acquittées porteront intérêt au taux de 15 % l'an. Les taxes peuvent être payées par le service postal, par l'intermédiaire de votre institution financière ou directement au bureau municipal.

Voici le calendrier des taxes municipales pour l'année 2013:

15 février 2013

17 mai 2013

16 août 2013

15 novembre 2013

FADOQ DE SAINT-SÉVERIN



Le club FADOQ de Saint-Séverin vous invite à son dîner mensuel, mercredi le 20 février 2013 à la salle communautaire Robert Crête. De belles surprises vous attendent! Activités en après-midi. Inscrivez-vous avant le 17 février 20h00, auprès de :

Thérèse Gélinas (365-4126), Lise Lefebvre (365-3023) ou Cécile Trudel (365-5263).

BIENVENUE AUX BÉNÉVOLES

Vous êtes invités à venir tailler des guenilles au profit du Centre d'Action Bénévoles. Cette rencontre se fera **mardi le 22 janvier à 13h30**. C'est une occasion agréable qui dure environ deux heures.

Bienvenue à tous et Merci à l'avance.

FEMMES DE MÉKINAC



Femmes de Mékinac **lance sa nouvelle programmation Hiver-Printemps 2013** le **lundi 28 janvier 2013**, de 12h à 20h. Il n'est pas nécessaire d'être membre de Femmes de Mékinac pour participer aux activités du centre.

Être membre vous donne droit de vote à l'Assemblée générale annuelle et vous permet de recevoir le bulletin de liaison *Autour d'Elles*, les programmations et les différentes invitations par la poste. Être membre vous permet aussi de participer à la mission de Femmes de Mékinac qui est d'améliorer les conditions de vie des femmes, de promouvoir les droits et la place occupée par les femmes dans la société et de soutenir les femmes dans leur démarche vers une plus grande autonomie affective et financière. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations : (418) 289-2588.



PIÈCE DE THÉÂTRE

L'AQDR Mékinac vous invite à la présentation d'une pièce de théâtre :
Alerte et Fraude

Le dimanche 27 janvier 2013 à la salle communautaire Robert Crête dès 13h.
Coût : 5.00\$ incluant café et collation. D'autres rafraichissements seront en vente sur place au profit des activités de l'école La Croisière. Tirage d'un prix de présence. Le théâtre est tout indiqué pour amener à la réflexion les cas de fraudes envers nos aînés. Des gens de la région participent à la pièce comme acteurs.

Réservez votre place en donnant votre nom au bureau de l'AQDR Mékinac : 418-289-2880. Des billets sont également disponibles sur place.

Bienvenue à tous.



COURS D'AÉROBIE ET DE ZUMBA

Début: Lundi 21 janvier 2013 pour le cours d'aérobie
Mercredi le 23 janvier pour le cours de zumba

Durée: Session de 10 cours

Heure: 20h00

Endroit: 40, boulevard Saint-Louis à Saint-Séverin
Gymnase de l'école La Croisière

Coût: 90,00\$ pour la session de 10 semaines et 160,00\$ pour les deux cours.

*Pour tous,
à chacun son rythme,
Faites le pour vous!*

*Bon pour vous
Bon pour votre coeur
Bon pour votre santé
Et bien plus !!!*

Votre Télé vous attendra!!!

Inscriptions: Raiza Bompert 418-365-3977



AQDR MÉKINAC

L'AQDR Mékinac invite les membres et non-membres à la **présentation d'une pièce de théâtre, Alerte! et Fraude! Dimanche le 27 janvier 2013** à St-Séverin de Proulxville à la Salle Communautaire Robert Crête, 51, boul. Saint-Louis.

Le théâtre est tout indiqué pour amener à la réflexion les cas de fraudes envers nos aînés. Des gens de la région participent à la pièce comme acteurs.

13h00: Accueil
13h30: Pièce de théâtre
Coût: 5.00\$

Biscuits, café, jus seront offerts après la pièce.

Réservez votre place en donnant votre nom au bureau de l'AQDR Mékinac: **418-289-2880**.

Autres représentations à venir :

Dimanche le 17 février 2013 à Hérouxville, à l'école Plein Soleil, 470, rue Goulet.

Dimanche le 17 mars 2013 à St-Roch de Mékinac, à la Salle des Aînés, Salle Anna Nobert, 1455, Route Ducharme.

Dimanche le 24 mars 2013 à Notre-Dame de Montauban, à la salle Municipale, 477, rue des Loisirs.

Dimanche le 14 avril 2013 à Grandes-Piles, au Musée du Bucheron, 780, route 155.

Bienvenue à tous.



« TOUT MÉKINAC s'envole dans le ciel de Grandes-Piles »

En effet les 26 et 27 janvier prochains, les municipalités de Mékinac ainsi que la MRC de Mékinac, participeront à un grand combat de Rokkakus dans le cadre du Festi-Volant Grandes-Piles, édition 2013. Une envolée spectaculaire en couleur et en action qui sera une toute première « mondiale » pourquoi pas! Un évènement qui stimulera le dynamisme et la fibre régionale de Mékinac.

Les maires de chacune des Municipalités seront mis au défi pour défendre leurs couleurs dans un combat amical, mais acharné, sur la rivière St-Maurice toute gelée. Un trophée sera remis à la Municipalité gagnante qui aura su maintenir son cerf-volant Rokkaku dans le ciel le plus longtemps possible. Cette dernière devra remettre le trophée en jeu l'année suivante...

Les citoyens des quatre coins de la MRC sont donc cordialement invités à venir encourager leur premier magistrat ou son représentant. C'est un rendez-vous les 26 et 27 janvier 14 heures, quai municipal de Grandes-Piles. Un rendez-vous qui promet!

D'autres activités sont à l'honneur dans la programmation : spectacles « *A Visible Jazz Touch of Genesis* » une chance unique de voir Martin Levac et ses musiciens dans la région (vendredi 25 janvier, 20 heures) et « *Hommage aux Beatles* » le groupe SHOUT, (samedi 26 janvier 20 heures) sous le grand chapiteau chauffé. Veuillez consulter notre site web www.festivolant.com pour prendre connaissance de notre programmation d'activités familiales et de plaisirs d'hiver.

Merci à : Lac-aux-Sables, Saint-Adelphe, Saint-Roch de Mékinac, Saint-Tite, Saint-Séverin, Sainte-Thècle, Grandes-Piles, , Hérouxville, Trois-Rives et la MRC de Mékinac.

Pour informations : Carole Moisan, 819-415-0140 c.moisan@festivolant.com



Pour profiter des *Plaisirs d'hiver*, on prête des raquettes à Vallée de la Batiscan

Dans le cadre de la campagne *Plaisirs d'hiver* dont l'un des objectifs est de faire découvrir ou redécouvrir le plaisir de pratiquer des activités physiques hivernales accessibles aux familles, un service de prêt de raquettes pour toute la famille est de nouveau disponible cette année à l'intention des résidents du territoire de la Vallée de la Batiscan.

Des enfants âgés de plus de trois ans, jusqu'aux grands-parents, tous les résidents de Vallée de la Batiscan pourront emprunter des raquettes sur une période maximale de trois jours pour profiter des joies de l'hiver.

Dix organismes ont accepté d'agir à titre de point de services afin d'offrir aux résidents du territoire des lieux accessibles pour emprunter les équipements gratuitement. Les emprunts se feront sur semaine et sur fin de semaine. Dans le secteur Mékinac, il sera possible de se procurer les raquettes au Club de ski Le Sillon de St-Tite, au Club de ski de fond le Geai Bleu à Ste-Thècle, au Centre sportif Jules Paquin de Notre-Dame-de-Montauban, **au bureau municipal de St-Séverin de Prouxville** et au sportium municipal de St-Tite. Pour le secteur des Chenaux, il faudra s'adresser à la Salle des loisirs de Batiscan, au Centre du Tricentenaire de Champlain, à l'Aréna municipal de Ste-Anne-de-la-Pérade, à la Maison des jeunes de St-Narcisse ou au site des loisirs Hector Neault de St-Mauricie. Pour connaître les horaires de disponibilité d'emprunt de matériel, nous vous invitons à communiquer par téléphone à l'un ou l'autre de ces endroits ou à consulter le www.csssvalléebatiscan.qc.ca

Lors des emprunts, une pièce d'identité prouvant que vous résidez sur le territoire sera exigée et un dépôt de 20\$ par paire de raquette pour un maximum de 60\$ pour une famille de quatre personnes sera demandé. Il est suggéré de téléphoner avant de se rendre à l'un des points de service pour réserver les raquettes ou en vérifier la disponibilité. Le CSSS Vallée-de-la-Batiscan vous invite à profiter de cette belle opportunité pour découvrir ou redécouvrir une activité physique vous donnant accès à des *Plaisirs d'hiver!*

Amélie Germain-Bergeron
Conseillère-cadre aux communications
418-365-7556 poste 5617



ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES
DE LA VALLÉE-DE-LA-BATISCAN



Activités du mois de février 2013

- 7 février 13h30: Conférence par madame Christine Béland, Pharmacienne
"Prise de médicaments et ménage de pharmacie"
- 14 février 9h00: Brunch de la Saint-Valentin
Invité-surprise.
Coût: 5\$ pour les membres
- 21 février 13h30: Visionnement d'un film surprise
- 28 février 13h30: Discussion: Aider un proche « Les Limites »

Toutes les activités sont gratuites pour les membres et ont lieu au **local 217 du 301, rue Saint-Jacques, Sainte-Thècle.**
Inscription obligatoire.

VISIBILITÉ MÉKINAC

Vous prenez soin d'un proche en perte d'autonomie ou à autonomie restreinte?
Vous êtes une personne aidante ou vous connaissez quelqu'un qui est un aidant?
Venez nous rencontrer.

Rencontres d'informations

- Sainte-Thècle: Mardi 12 février 13h30
301, rue Saint-Jacques, local 217
- Saint-Tite: Lundi 18 février 13h30
Centre d'action bénévole Mékinac
752, boul. Saint-Joseph

Bienvenue à toutes et à tous

Vous pouvez vous procurer une carte de membre en téléphonant au 418-289-1390 ou au numéro sans frais 1-855-284-1390.

Maison des Familles de Mékinac



DU NOUVEAU

Vous pouvez maintenant nous visiter sur notre page Facebook:
Maison des familles de Mékinac

Cafés- rencontres

La Maison des familles de Mékinac invite toute la population aux différents cafés-rencontres. Ces cafés-rencontres sont une belle opportunité d'apprendre, de découvrir et d'échanger avec d'autres personnes et cela sur différents sujets tous plus intéressants les uns que les autres. Un service de halte-garderie pour les enfants est offert gratuitement. Les rencontres sont le jeudi de 13h30 à 15h30. Pour vous inscrire, composez le 365-4405.

Horaire pour le mois de février 2013:

- 7 février** : Brico-choco pour la St-Valentin
- 14 février** : Pause-café, film de filles
- 21 février** : Cuisine pour petits et grands (coût minime demandé)
- 28 février** : Ballade parent-poussette-jasette (plaisirs d'hiver)

Ateliers et séries de rencontres

Massage bébé 0 – 1 an (Série de 5 rencontres)

Les samedis du 19 janvier au 16 février de 9 h 30 à 10 h 30

Césame (série de 8 rencontres)

Cette série est offerte aux enfants âgés entre 3 et 5 ans ainsi qu'à leurs parents

Les mardis du 29 janvier au 19 mars 2013 de 9 h à 11 h 30

Pour vous inscrire ou pour plus d'informations, composez le 418-365-4405

Bienvenue à toute la population

Bilan 2012

de l'Opération Nez Rouge Mékinac

La 29^{ième} édition de l'Opération Nez Rouge s'est terminée le 1^{er} janvier au matin. Il s'agissait de la 16^{ième} édition pour la région Mékinac. La Fondation Jeunesse Mékinac en est le maître d'œuvre. Du 30 novembre au 31 décembre, 205 accompagnements ont été effectués comparativement à 188 l'an passé. Les services de accompagnement du vendredi 21 décembre ont dû être annulés en raison de la mauvaise température. Plus de 158 bénévoles ont mis la main à la pâte cette année, tant sur la route que dans les locaux. Plus de 42 automobiles ont été réquisitionnées par l'opération et 6736 km ont été parcourus. Un merci très spécial à messieurs Réjean et Marc Douville du Garage DV Auto pour le prêt d'un véhicule pour le transport de la mascotte durant le temps de l'opération.

Les commanditaires majeurs, la Société de l'assurance automobile du Québec, Desjardins Assurances générales et CAA Québec ont permis, grâce à leur financement, le fonctionnement des centrales. Les pourboires ainsi qu'une partie des commandites et des sommes amassées seront versés à des organisations jeunesse. La Fondation Jeunesse Mékinac reçoit un montant de 5 000 \$ pour répondre à ces besoins. Merci également aux Chevaliers de Colomb conseil 2242 de St-Tite qui ont fourni gratuitement le local.

Monsieur Michel Champagne, maire de la municipalité de Saint-Séverin, a agi à titre de président d'honneur d'Opération Nez Rouge 2012. Ce dernier a assumé avec brio cette tâche honorifique. Il a réussi à se libérer pour participer à différentes prestations pour remercier les gens de leur générosité en donnant du temps à Opération Nez Rouge 2012. Les commerçants du territoire de Mékinac ont largement contribué au succès de cette activité. Près d'une vingtaine de commerces ont fait un don de 100 \$ et plus. Également, les élèves de 5^e secondaire et de pré-dep de l'école secondaire Paul-Le Jeune ont été rencontrés afin de les sensibiliser aux dangers de conduire avec les facultés affaiblies dans le cadre de la tournée « Party sans Dérapé ».

Plusieurs bénévoles ont donné une ou plusieurs soirées de leur temps pour assurer un retour à la maison en toute sécurité aux personnes qui ont fait un peu trop la fête. J'adresse un merci spécial à ces femmes et hommes qui ont consacré du temps à l'organisation. Une trentaine de ces personnes ont offert plus d'une soirée. Le Relais de la Station a remporté le concours des tenanciers 2012. L'opération récompense l'établissement où il y a eu le plus de accompagnements et qui demeure le meilleur ambassadeur de Nez Rouge. Une mention d'honneur a aussi été décernée au Resto-Bar Le Brinadon inc., Bar Le Contour, Brasserie 500 et la Brasserie À La Fût.

Pour terminer, je manifeste toute mon admiration aux membres du comité pour le travail consacré à l'Opération Nez Rouge et je les remercie pour leur disponibilité et leur dévouement. Je vous les présente avec plaisir : mesdames Michelle Marchand, Jocelyne Marchand, Nicole Marchand, Ginette Moreau, Nathalie Rompré et Lisette Tessier-Cloutier, messieurs, Michel D-Baril, Yves Paquin, Léonce Proteau, Gaétan Thiffault et Jean-Guy Trépanier. Bienvenue à d'autres qui veulent s'impliquer.

Bilan 2012 de l'Opération Nez Rouge Mékinac (suite)

Plusieurs personnes ont également apporté un soutien important à l'organisation : mesdames Pierrette Damphousse, Gertrude Trépanier et monsieur Samuel Baril. Plusieurs organismes ont aussi participé au succès : la Sûreté du Québec, la chaîne de pharmacie Jean Cou-tu, Cogéco, les Chevaliers de Colomb de Saint-Tite et Monsieur Mario Desmarais pour le service du café. Merci également à tous les restaurants et commerçants du territoire Mékinac qui ont aidé de près et de loin à la tenue des soirées d'opération et à la réalisation des activités 2012. Merci enfin à la firme de comptables agréés Dessureault Lemire Désaulniers Gélinas & Lanouette pour l'audition des états financiers de l'ONR.

À tous et à chacun, merci !

Santé, bonheur et prospérité en ce début de la nouvelle année.

Diane Rae, coordonnatrice 2012



Régie de gestion des
matières résiduelles
de la Mauricie

FRÉQUENCE DE FOSSE SEPTIQUE

Madame, Monsieur,

Votre Municipalité a confié à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie le mandat de vidanger les installations septiques, dont la vôtre, sur son territoire. Sauf exception, nous vidangeons les installations septiques durant la saison régulière, entre le 1^{er} mai et le 31 octobre. Les vidanges sont regroupées par secteur et les trajets de collecte sont établis avant le début de la saison.

Jusqu'à maintenant, dans le cas de votre installation septique, nous nous déplaçons pour la vidanger, sur appel de votre part.

Afin d'optimiser les opérations de vidange et par souci de maintenir l'équité envers chaque propriétaire d'installation septique, nous avons révisé l'application des tarifs.

Compte-tenu que la vidange de votre installation est sur appel, nous tenons à vous informer qu'à compter de 2013, **des frais d'urgence seront facturés en sus du tarif de base** dans tous les cas où la vidange n'a pas été planifiée, que ce soit durant la saison régulière ou en période hors saison.

Considérant ces nouvelles mesures, il serait avantageux de planifier la vidange de votre installation septique à une fréquence périodique. En nous permettant de planifier la vidange de votre installation durant la saison régulière, au moment où nos camions sont présents dans votre secteur, vous éviterez de payer des frais d'urgence. Communiquez avec nous **avant le 1^{er} mars** pour nous indiquer à quelle fréquence votre installation doit être vidangée (au minimum une fois tous les quatre ans), nous pourrions intégrer la vidange de votre installation septique dans nos trajets de collecte durant la saison régulière.

819 373-3130 poste 264
Sans frais : 1 866 330-3130 poste 264
gestiondesboues@rgmrm.com

Pour en connaître plus sur le service de vidange des installations septiques, nous vous invitons à consulter le dépliant ci-joint et à consulter notre site Internet : www.rgmrm.com



L'hiver, en cas d'incendie, des sorties bien déneigées peuvent vous sauver la vie

Lors d'un incendie, vous pourriez avoir moins de trois minutes pour sortir sains et saufs de votre domicile. Imaginez les précieuses secondes que vous perdez si la sortie que vous devez utiliser lors d'un incendie est enneigée.

Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons et votre terrasse. Prévoyez une autre sortie de secours que les portes principales, comme un balcon ou une fenêtre, et assurez-vous que cette sortie est déneigée en tout temps. Assurez-vous que les fenêtres sont non seulement déneigées mais aussi dégelées.

À l'intérieur de votre domicile, assurez-vous que les voies de sortie, par exemple, les corridors et les escaliers, sont dégagées en tout temps d'objets encombrants, comme jouets, les chaussures ou les sacs d'école ou de sport.

Avez-vous pensé à informer votre municipalité si la borne-fontaine située près de votre résidence n'est pas déneigée. Vérifier si votre centre de la petite enfance, votre garderie ou votre gardienne en milieu familial a prévu une sortie de secours autre que la sortie principale, et si les sorties de secours sont bien dégagées et déneigées. Vérifier si vos parents en perte d'autonomie sont conscients des risques d'incendie et si les sorties de secours de leur domicile sont déneigées en tout temps.

Concernant le chauffage au bois, il est préférable de faire installer votre appareil par un professionnel et avoir une preuve d'homologation par un organisme reconnu comme ULC ou CSA. Faites inspecter la cheminée par un professionnel à toutes les cinq cordes de bois brûlé si vous utilisez beaucoup votre appareil. Ne pas mettre le feu dans la cheminée pour éliminer la créosote, utilisez du bois de qualité et sec. Jetez les cendres dans un contenant métallique à fond surélevé, conservé dehors, loin de tous matériaux combustibles, car elles peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures. Installez un avertisseur de fumée et un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) dans le corridor à tous les étages y compris le sous-sol. Installez un extincteur portatif dans la pièce où se trouve l'appareil de chauffage et apprenez à s'en servir. L'extincteur ne doit pas être à moins de 3 mètres de l'appareil de chauffage.

La Régie des incendies vous souhaite une très belle année 2013.

Pour tout autre renseignement contacter la Régie des incendies du Centre-Mékinac au 418-365-5143 poste 158

René Tourigny, directeur

DON DE LA CAISSE DESJARDINS DU CENTRE MÉKINAC

En 2012, la Bibliothèque municipale a reçu un don de 2 000 \$ de la Caisse Desjardins du Centre Mékinac. Le montant a été utilisé pour remplacer l'ordinateur du comptoir de prêt devenu complètement désuet et remplacer ou mettre à niveau les périphériques qui lui sont rattachés. La somme qui restait a permis à la Bibliothèque d'acquérir de la littérature jeunesse. Encore une fois, un grand merci à la Caisse!

HEURE DU CONTE AVEC VÉRONIQUE ST-AMAND : C'EST L'HIVER!



Message pour les petits amis de 3 à 6 ans.

C'est encore le temps de t'inscrire pour la prochaine heure du conte. Viens écouter une belle histoire, chanter et bricoler avec Véro.

Malheureusement, maman et papa sont trop vieux pour participer à l'activité avec toi mais demande-leur de réserver ta place au 418 365-7293. **Puisque les amis sont très nombreux à vouloir assister à l'heure du conte, le nombre de places disponibles a été augmenté à 15!**

Date : le samedi **19 janvier 2013**

Heure : **10 h 30 à la bibliothèque**

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, 50 ANS DÉJÀ!

Le 7 juin 1962, la municipalité de St-Séverin adoptait le règlement 136 « *ordonnant l'ouverture d'une bibliothèque publique gratuite... affiliée au Services [sic] des bibliothèques de la Mauricie... dans le but de promouvoir la culture intellectuelle* ». Les négociations avec le Service en vue de la signature du contrat semblent avoir achoppé sur le montant de la contribution municipale. La municipalité accepta finalement de verser une contribution annuelle de 100 \$ pour le maintien de sa bibliothèque.

Le 4 février 1963, le conseil désignait le Dr Belzile comme représentant de la municipalité auprès du Service des bibliothèques de la Mauricie. À la même occasion, le conseil nommait également mesdemoiselles Michelle Jacob et Micheline Crête responsables de la bibliothèque, ce qui laisse supposer le début des activités.

La Bibliothèque de Saint-Séverin fait donc partie du noyau initial de petites bibliothèques rurales (localités de moins de 5 000 habitants) qui constitueront le réseau desservi par le Service des bibliothèques de la Mauricie, mis sur pied en 1962 à l'instigation du Dr Gérard Desrosiers, de St-Narcisse. Le modèle de ce premier réseau au Québec s'est par la suite répandu à l'ensemble de la province. Des années plus tard, ce regroupement fait partie du Réseau Biblio, qui regroupe 11 réseaux régionaux couvrant l'ensemble du territoire québécois et auquel la bibliothèque est toujours rattachée.

PORTAIL DE LA BIBLIOTHÈQUE



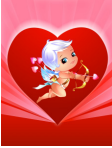



Pour consulter notre catalogue, renouveler vos prêts, réserver des volumes, en demander par le service de prêt entre bibliothèques ou pour consulter les ressources numériques du réseau, consultez l'adresse suivante :

<http://www.mabibliotheque.ca/>

Choisissez d'abord le réseau Biblio de la Mauricie, puis notre municipalité. Ajoutez l'adresse à vos favoris!

La bibliothèque est ouverte le lundi de 18 h à 20 h et le samedi de 10 h à midi.

1^{er} AU 28 FÉVRIER 2013

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
					1	2 Bibliothèque 10h00 à 12h00
						
3	4 Viactive 10h00 à 11h00 Bibliothèque 18h00 à 20h00	5	6 Fadoq Activités à 13h	7 	8	9 Bibliothèque 10h00 à 12h00
10	11 Viactive 10h00 à 11h00 Bibliothèque 18h00 à 20h00 Réunion du conseil: 20h00	12	13 Fadoq Activités à 13h	14  	15	16 Bibliothèque 10h00 à 12h00
17	18 Viactive 10h00 à 11h00 Bibliothèque 18h00 à 20h00	19	20 Fadoq Dîner mensuel Séance publique de la MRC: 20h00	21 	22	23 Bibliothèque 10h00 à 12h00
24	25 Viactive 10h00 à 11h00 Bibliothèque 18h00 à 20h00	26	27 Fadoq Activités à 13h	28 		Bibliothèque 10h00 à 12h00